



# LE TAMBOUR

Décembre 2017 - BULLETIN MUNICIPAL n°63

**Madame le Maire  
et le conseil municipal  
vous souhaitent  
d'excellentes fêtes  
de fin d'année !**

|   |       |
|---|-------|
| ■ Édito .....                             | p. 2  |
| ■ Vie communale .....                     | p. 3  |
| ■ Vie associative<br>communale .....      | p. 8  |
| ■ Vie extra-communale .....               | p. 10 |
| ■ Culture & patrimoine .....              | p. 12 |
| ■ Infos pratiques<br>& commerciales ..... | p. 13 |
| ■ Expression Libre .....                  | p. 15 |
| ■ Agenda .....                            | p. 16 |



# édito

## Chers Clavetaises et Clavetais,

**C**'est toujours un grand plaisir de revenir vers vous avec le Tambour, ce rendez-vous biannuel de 16 pages qui fêtera ses 35 ans en 2018. Ce magazine, fait par les Clavetais(es) pour les Clavetais(es) continuera longtemps, je l'espère, à vous informer sur les services, les évènements, les évolutions et les besoins de notre village.

C'est également le moment, cette fin d'année 2017, de vous donner un aperçu de ce qui a été fait depuis 2014, expliquer mes choix et mettre dans ces pages les futurs projets.

En cadeau, également dans ces pages, un plan de Clavette, le premier de cette qualité et le plus complet possible. Il nous est offert par les annonceurs de MediaPlus, une agence publicitaire du secteur. Il a été supervisé à nos couleurs, notre charte graphique, notre logo, nos rues, nos fiefs et surtout des photos du village, et notre « petite » histoire en profitant de reportages photos et recherches d'images fait par la bibliothèque et son groupe Histoire.

Les changements inévitables au conseil municipal, liés à des départs, des engagements différents..., font l'objet aussi d'un petit article. Il est nécessaire de faire un point à mi-parcours. L'engagement d'un conseiller municipal, je le rappelle, est bénévole et l'ensemble du travail, de plus en plus normé et complexe, demande de la disponibilité.

Sur les 15 membres du conseil municipal, 7 ont découvert la fonction en 2014. N'oublions jamais que nous sommes au service de la commune, surtout une petite commune comme la nôtre, normalement éloignée des bagarres politiciennes.

Dans les grands sujets, une nouvelle : Le groupe privé Korian, sommé par les autorités de santé de remettre aux normes sanitaires le château, a décidé de repartir de zéro sur un terrain nu et de faire construire. Ils quitteront donc Clavette dans environ 3 ans. J'ai saisi d'urgence le conseil municipal pour travailler, avec le propriétaire privé, la Direction Régionale des Affaires Culturelles et la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, à garantir l'avenir de ce château du XIX<sup>e</sup> siècle, notre patrimoine, dont il reste la belle façade sud, le parc et

ses toits en ardoises. Une protection demandée mais aussi un équilibre à trouver pour éviter de pénaliser l'avenir de l'ensemble immobilier car il est important de ne pas le laisser en friche, comme on en voit tant sur certains territoires.

Nous continuons à travailler en ce moment vers plus de mobilité sécurisée dont le très gros chantier du chemin des Billettes (après une réunion publique riche d'échanges) ; le cheminement piétonnier de la rue du Moulin au Fief Nouveau, l'accessibilité Handicap obligatoire du cimetière, Le plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics, les trottoirs,...

Et aussi des animations de qualité, organisées par la commune, en complément du beau travail accompli par le comité des fêtes. Par exemple : le spectacle « Shower power » du 14 Juillet qui est maintenant à l'affiche à Paris, les enfants de l'école qui ont découvert les instruments de la musique baroque du conservatoire de musique et de danses (hautbois, basson, clavecin...) le matin de ce concert superbe du 17 novembre ; petits et grands sont venus nombreux à la course de drones, plaine de la Chênaie (une activité d'avenir !) ; des peintres et écrivains connus nous ont fait l'honneur de leur présence ; et maintenant la commune offre tous les jours animations, sports... Pour vous, nous continuerons avec exigence et souci de qualité !

**Construisons ensemble un village où il fait bon vivre !**

Votre Maire,  
• Sylvie Guerry-Gazeau





# CHANGEMENTS AU CONSEIL MUNICIPAL

Déménagements, nouveaux horaires de travail, changements de vie, couples... depuis le début du mandat, en mars 2014, plusieurs de nos administrés dont certains élus ont quitté la commune: Alain Lorenzini, Claudine Hubert, Julie Galliot... À leurs places au conseil municipal sont arrivés Stéphane Conil et Xavier Lannelongue.

Nous sommes toujours 15 élus pour 1322 habitants. En taille, la 3<sup>ème</sup> plus petite commune de la CDA de La Rochelle (165.000 habitants).

Les conseillers municipaux ont choisi les commissions en fonction de leur disponibilité professionnelle, de leurs compétences. Seuls le maire et les adjoints perçoivent une indemnité (une indemnité n'est pas un salaire, elle a été instituée il y a longtemps en France pour couvrir leurs frais en fonction de leur investissement, elle est liée à la taille de la commune). Le travail des conseillers municipaux est purement bénévole.

Vous trouverez ci-dessous le détail réactualisé des commissions avec leurs membres :

• **Commission Finances** : Sylvie GUERRY-GAZEAU (Présidente), Jean LARRIBOT, Christophe MICOINE, Stéphane BEAUPOUX, Jean-Jacques SNOËK, Stéphane CONIL, Xavier LANNELONGUE



Stéphane Conil



Xavier Lannelongue

• **Commission Personnel et ACO** : Sylvie GUERRY-GAZEAU (Présidente), Marie-Ange CHABIRAND, Danièle DUMONT, Zoulikha REZZOUG, Xavier LANNELONGUE, Freddy MARTIN

• **Commission Scolaire, Périscolaire et Enfance Jeunesse** : Sylvie GUERRY-GAZEAU (Présidente), Marie-Ange CHABIRAND, Chantal CHERPRENET-QUINTIN, Jean-Jacques SNOËK, Zoulikha REZZOUG, Isabelle GUENAIRE

• **Commission Urbanisme, PLU-PLUI-CDA** : Sylvie GUERRY-GAZEAU (Présidente), Jean LARRIBOT, Christophe MICOINE, Chantal CHERPRENET-QUINTIN, Laurent TEXERAUD, Stéphane CONIL, Freddy MARTIN

• **Commission Environnement, Espaces Verts et Cadre de vie** : Sylvie GUERRY-GAZEAU (Présidente), Jean LARRIBOT, Stéphane BEAUPOUX, Laurent TEXERAUD, Xavier LANNELONGUE

• **Commission Bâtiments, Matériels, Voirie, Réseaux et Accessibilité** : Sylvie GUERRY-GAZEAU (Présidente), Jean LARRIBOT, Christophe MICOINE, Jean-Jacques SNOËK, Stéphane BEAUPOUX, Stéphane CONIL, Xavier LANNELONGUE

• **Commission Culture-Sports, Animation, Association** : Sylvie GUERRY-GAZEAU (Présidente), Chantal CHERPRENET-QUINTIN, Zoulikha REZZOUG, Laurent TEXERAUD, Isabelle GUENAIRE

• **Commission Appel d'offres** : Sylvie GUERRY-GAZEAU (Présidente), Jean LARRIBOT (Titulaire), Christophe MICOINE (Titulaire), Jean-Jacques SNOËK (Titulaire), Stéphane BEAUPOUX (Suppléant), Freddy MARTIN (Suppléant), Isabelle GUENAIRE (Suppléante).



Christophe Micoine

## Changement d'adjoint

Jean-Jacques Snoëk a démissionné de son poste d'adjoint à la voirie, aux bâtiments communaux et au personnel technique communal – Nous le remercions pour tout le travail accompli ces 3 dernières années – Il reste avec nous au conseil municipal.

Cette délégation représente 1/3 du budget communal (l'essentiel du budget d'investissement et une partie non négligeable du budget de fonctionnement). Elle demande de la disponibilité et des compétences techniques. C'est un travail régulier, en étroite coopération avec le maire et avec les employés municipaux, qui exige un suivi des entreprises qui interviennent sur la commune. La commission voirie et bâtiments, remaniée suite à la démission de Freddy Martin (il a également démissionné de la commission Environnement-espaces verts), accompagne l'adjoint dans les choix, les décisions et sur le terrain.

C'est maintenant Christophe Micoine qui remplace Jean Jacques Snoëk, à la suite d'un vote en conseil municipal le lundi 20 novembre 2017. Je suis certaine qu'il mettra tout en œuvre pour réussir dans cette tâche, et surtout j'espère qu'il saura s'entourer des experts de sa commission.

• Sylvie Guerry-Gazeau



# MOUVEMENT DU PERSONNEL COMMUNAL en cette fin d'année

## Service administratif

Sophie Lafont a évolué vers la commune de L'Houmeau, après quatorze ans de bons et loyaux services au secrétariat de Clavette. Désormais, Camille Pabois est chargée de l'accueil, la communication, l'état-civil, les élections et Mathilda Klein s'occupe de la comptabilité, du budget, des affaires scolaires et périscolaires, du CCAS et du cimetière. Toutes deux forment un binôme polyvalent et complémentaire afin d'assister la secrétaire générale, Frédérique Torlini.

## Service périscolaire

Martine Prillaud a fait valoir ses droits à la retraite, elle est remplacée au restaurant scolaire par Caroline Milcent. L'équipe d'animation du périscolaire se retrouve au complet avec Françoise Renaud, coordinatrice, Karine Jésus, Claude Lévêque, Amélie Raimond et un

agent contractuel de l'association d'aide à l'emploi.

## Service technique

Matthieu Lapique, en contrat aidé depuis le 1er août 2015, a pris ses fonctions d'adjoint technique à la commune de Saint Christophe depuis le 1er décembre : un exemple de contrat d'avenir qui a été un vrai tremplin vers un emploi pérenne !

Le service technique fonctionnera désormais avec quatre agents : Patrick Combet, responsable, Jérôme Pinaud, Alain Debaud et Amélie Raimond. Cette dernière partage son temps de travail avec le service périscolaire.

Franck Weiss, agent de surveillance des voies publiques à mi-temps avec la commune de Saint-Rogatien, a été reconduit dans ses fonctions (*cf article ci-contre*).

• Frédérique Torlini



## Rappelons le rôle de l'ASVP

L'agent de surveillance de la voie publique exerce des missions de police sur la voie publique. Il possède des compétences de police judiciaire en matière de surveillance et de prévention des règles relatives à la sécurité et à la salubrité publiques.

L'ASVP a essentiellement des missions de constatation et de verbalisation de certaines infractions au code de la route, au code des transports, au code de l'environnement.

Il mène surtout une mission de prévention et de conseil auprès de la population pour le respect de la propreté des espaces publics. Il participe aux missions de prévention et de protection de la voie publique, notamment aux alentours des établissements scolaires et des lieux publics (mairie, jardins publics...).

Dans ce périmètre d'action, il aide les piétons à traverser la rue sans danger, signale les accidents aux services compétents (appel du SAMU, des pompiers ou de la police) et porte assistance aux personnes.

Il est à votre écoute et à votre disposition si vous avez des inquiétudes ou besoin de conseils... **en toute confidentialité.**

• Franck

pmclavette17@gmail.com

# LA RENTRÉE SCOLAIRE à l'école Pierre Perret

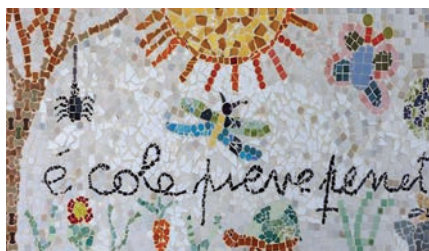
Depuis la rentrée de septembre, l'école Pierre Perret accueille 115 élèves répartis en 5 classes.

Après 13 années à l'école de Clavette, Magali Combarel nous a quittés pour prendre la direction d'une école élémentaire dans une commune voisine, Saint Rogatien.

Mais l'école Pierre Perret est toujours dotée de quatre institutrices et un instituteur :

- **Nicolas Le Bourdieu** : 20 élèves de CM1/CM2
- **Sylvie Remaud** : 21 élèves de CM1
- **Aurélien Escobar** : 22 élèves de CE2
- **Nathalie Faivre** : 26 élèves de CP / CE1
- **Sylvie Casanave** : 26 élèves de CP / CE1

La garderie accueille une quarantaine d'enfants matin et soir et le restaurant scolaire une centaine de petits convives chaque jour.



Concernant les temps des activités périscolaires, le décret du 27 juin 2017 permet de demander une dérogation à l'organisation de la semaine scolaire de quatre jours et demi, mise en place en 2013, dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires.

La commune, les parents d'élèves et les enseignants étudient ensemble la possibilité de revenir à la semaine de quatre jours, à la rentrée de septembre 2018.

• Frédérique Torlini





## TRAVAUX COMMUNAUX 2017

C'est le moment en fin d'année de faire le point sur les derniers travaux communaux.

En octobre s'est ouvert le **Cheminement piéton** complet en partant de la rue du Moulin qui permet aux habitants du lotissement des Murailles (derrière le cimetière) et à tous ceux que nous accueillons maintenant dans le lotissement des Lucioles de rejoindre le Fief Nouveau puis la Raise du Fief Ra-beau jusqu'aux commerces. Ce chemin s'appelle le Chemin de la Distillerie. Cet hiver les équipes techniques travailleront à la création de petits panneaux signalétiques en bois et à une amélioration progressive de ses aménagements paysagers.

Nous remercions les propriétaires privées (Madame Guerry Pierrette et ses filles) qui ont bien voulu vendre à la commune de Clavette la portion de terrain nécessaire à la création de ce chemin. Ce chemin en calcaire a été subventionné par la Direction d'Équipement des Territoires Ruraux à hauteur de 25 % plus 30 % par le Département.



### Sécurisation de l'école

Les risques réels d'attentats ont amené les préfetures à exiger des communes une plus grande sécurisation de leurs écoles. Les regroupements étant interdits, nous avons tous les jours en entrée et sortie de classes deux employés communaux pour assurer la traversée de la CD108 et les déposes « minute » sans

**stationnement devant l'école.** Le portail de la nouvelle cour d'entrée devant le restaurant scolaire a été occulté.

Des portes ont été changées, des sas vidéo avec contrôle à distance des portes d'entrée principales ouvertes au public (sas garderie, entrées de l'école...) ont été

installés ainsi qu'une alarme anti-intrusion...

Ces aménagements ont fait, l'été dernier, l'objet d'une concertation avec la gendarmerie nationale et ont été subventionnés à 50 % par le ministère de l'intérieur.



### Travaux du cimetière

Subventionnés à 40% par la Direction d'Équipement des Territoires Ruraux et obligatoires dans le cadre de l'accessibilité pour tous les équipements communaux.

Les axes principaux ont ainsi été traités y compris le jardin du souvenir et un robinet supplémentaire a été ajouté près de l'entrée du parking.

• Sylvie Guerry-Gazeau



## AMÉNAGEMENT du Chemin des Billettes

Pour faire suite à la réunion publique du 7 septembre 2017 où vous êtes venus nombreux et où les échanges ont été soutenus, le Syndicat de la Voirie, maître d'œuvre pour la commune de Clavette a retravaillé son plan de surface.

Tous les réseaux seront enterrés (pluvial, assainissement, électricité, télécom et fibre optique, gaz...) mais nous attendons encore les propositions des opérateurs réseaux dont les travaux se feront par tranche, courant 2018.

À partir de l'entrée du château/clinique de convalescence Korian, la rue passera

à sens unique : de la rue du Moulin vers la rue de la Cure.

La nouvelle proposition du plan de surface est visible en mairie, n'hésitez pas à venir la consulter. Ont été retravaillé :

- Le cheminement piéton aux largeurs et normes Handicap (PMR) obligatoires, sera traité en béton désactivé de type 70 % diorite et 30 % calcaire,
- Les passages piétonniers, mieux sécurisés,
- Les largeurs de la rue à partir de la RD108 jusqu'au Chemin de la Cure sur la partie en double sens (De 5 m dans la courbe à double sens à 3,50 m pour la partie en sens unique),
- Moins de places de stationnement mais une courbe améliorée,



- Les descentes de dalle en aérien, canalisées par 2 bandes de pavés jusqu'au fil d'eau de la bordure côté cheminement piéton.

La Direction des Infrastructures Départementales, sollicitée, doit prolonger par un plateau la partie en face du chemin des Billettes, à partir des ateliers communaux jusqu'à la ruelle de la Garenne. Nous attendons leur projet en complément du projet du Syndicat de la Voirie. Nous espérons voir les réseaux se faire en 2018, par phase, en laissant le temps nécessaire entre chaque réseau pour stabiliser le sol.

Le travail de surface (aménagement de la rue dans sa totalité ainsi que les chemins piétons via le lotissement de la Garenne entre le Chemin des Billettes et la RD108 se fera courant 2019.

• Sylvie Guerry Gazeau

Renseignements : 05 46 35 81 57

## PREMIER PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ (PACS) signé à Clavette

Mardi 28 novembre, la commune de Clavette a eu le plaisir de signer le premier Pacte civil de solidarité (Pacs) avec Madame Weschambre et Monsieur Berthelot. Nous leur adressons toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur.

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre, le Pacs se signe désormais à la mairie, et non plus au tribunal.

Les couples qui souhaitent se pacser et ainsi organiser leur vie commune peuvent désormais se rendre dans la mairie de leur résidence commune. Les partenaires doivent être célibataires, majeurs, de même sexe ou de sexe différent, de nationalité française ou étrangère.

Chaque partenaire doit fournir :

- Une pièce d'identité
- Un acte de naissance de moins de 3 mois
- Le formulaire Cerfa n°15725\*02 « Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité »
- La convention de Pacs (convention type Cerfa n°15726\*02)

Un rendez-vous sera ensuite fixé avec l'officier d'état civil pour l'enregistrement du Pacs.

Il est conseillé aux nouveaux partenaires de se rapprocher d'un notaire pour toutes informations complémentaires.

• Camille Pabois

Renseignements : 05 46 35 81 57





## REMISE DES CLÉS des logements sociaux exemplaires ++ « Les Lucioles »

Jeudi 12 octobre, la mairie de Clavette a accueilli les familles et Atlantic Aménagement pour la remise des clés des nouveaux logements sociaux.

Après 15 mois de construction, les logements sociaux commandés par Atlantic Aménagement sont terminés et peuvent accueillir les familles choisies pour intégrer trois T3 et un T4.

Construits selon la norme RT2012 moins 20 %, **ils ont obtenu le label efficacité+ par Promotelec**. Les contrôles ont déterminé que ces logements sont plus performants dans le bâti (chauffage, vitrage, etc.) et la perméabilité est supérieure à celle des maisons classiques. Les bâtiments sont aussi équipés de panneaux photovoltaïques d'autoconsommation.

Grâce à cette norme de construction RT2012 moins 20 % efficacité+, la consommation d'usage domestique pour ces futurs locataires est estimée à 160 euros en moyenne par an et pour chaque logement.

• Camille Pabois



Bienvenue à Clavette !



## FRANC SUCCÈS pour le repas du CCAS !

Dimanche 19 novembre, le CCAS a invité les anciens de la commune à un déjeuner dansant.

Ils étaient plus de 70 à partager un repas à la salle des fêtes de Clavette. Au menu : salade fantaisie, canette braisée et omelette norvégienne servies par le traiteur Arsonneau de La Rochelle. L'après-midi s'est poursuivi au rythme des musiques dansantes.

Les personnes ne pouvant pas se déplacer n'ont pas été oubliées, les membres du CCAS ont livré, à domicile, un panier garni.

Lors du Conseil municipal du 20 novembre, Chantal CHERPRENET-QUINTIN a été élue membre du conseil d'administration à la place de Julie GALLIOT, et Christiane LEBRUN (responsable référente pour la clinique Korian au sein du Service Evangélique des Malades de la pastorale de la santé) a été nommée membre extérieur à la place de Françoise BILLAUD.

Le conseil d'administration est ainsi composé de :  
Sylvie GUERRY-GAZEAU, présidente

Membres du conseil municipal : Marie-Ange CHABIRAND,  
Chantal CHERPRENET-QUINTIN, Zoulikha REZZOUG, Isabelle GUENAIRE  
Personnes extérieures au conseil municipal : Thierry CAUGNON,  
Joël GAULUPEAU, Maité MASSON, Christiane LEBRUN



CCAS de Clavette

05 46 35 81 57

infos@mairie-clavette.fr



## COMITÉ DES FÊTES

Cette année encore, le comité des fêtes de Clavette a organisé de nombreuses manifestations : vide-dressing, chasse aux œufs, concours de belote, balade à vélo, marche nocturne, fête des voisins, vide grenier, halloween, marché de Noël, journée de Noël, etc. Je vous donne rendez-vous au mois de janvier pour l'assemblée générale, nous vous proposerons de nouvelles animations et pourquoi pas, accueillir de nouveaux bénévoles.

Mon équipe et moi remercions nos partenaires, les commerçants de Clavette, les bénévoles, la mairie, et les participants. Par la même occasion, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Je remercie mon équipe toujours présente.

• **Christophe Vanpouche,**  
président du comité des fêtes de Clavette  
Tél : 06 16 48 81 79



## COMITÉ DE JUMELAGE FRANCO-ALLEMAND

Le 19 septembre 2017, après un voyage de deux jours, nos amis allemands étaient accueillis à La Jarrie (siège du comité français) par la municipalité qui après quelques mots de bienvenue a offert le verre de l'amitié comme de coutume.



Ces retrouvailles ont été chaleureuses. En effet, lors de notre séjour en Allemagne en juillet 2016, il avait été annoncé que le comité français allait cesser toute activité après dissolution de l'association. Mais, nous avons constaté lors du voyage que nos amis allemands étaient bien déçus que tout s'arrête brusquement après 35 années d'échanges. Il a donc été décidé lors de l'assemblée générale du 26 janvier dernier, de former un nouveau bureau et nous avons eu la chance de trouver de nouvelles familles d'accueil, ce qui nous a permis de recevoir 27 personnes.

Merci aux municipalités de La Jarrie, Sainte-Soulle et Clavette qui nous ont soutenus dans notre projet par le versement d'une subvention.

Le séjour, qui a été écourté de 7 à 5 jours de la part du comité allemand, nous a tout de même permis d'établir un programme de visites et de sorties toujours dans le but de faire découvrir notre région (Blaye, St-Savinien...), le tout sous un soleil et des températures clémentes. L'avant dernière soirée s'est terminée au restaurant, en musique, où régnait une très bonne ambiance.

Nos amis sont repartis le lundi 25 septembre de bonne heure le matin. La traditionnelle réunion des deux bureaux a eu lieu le samedi matin et a permis de faire le point sur la semaine écoulée (dans l'ensemble bien appréciée) et il a été décidé d'organiser pour les familles françaises, un voyage retour, première quinzaine de juin 2018.

Ces échanges ont toujours été enrichissants, le fait de ne pas maîtriser l'allemand n'a jamais été une barrière. La convivialité d'un côté comme de l'autre compense largement ce manque de maîtrise.

**Les familles qui seraient intéressées par cet échange, qui leur donnerait la possibilité de découvrir le Dithmarschen, région située près de la Mer du Nord à 90 km du Danemark, peuvent me contacter.**

**Jean-Claude Hahusseau**

Renseignements : 05 46 35 91 10  
jfa.17220@orange.fr

## LES PETITS LOUPS

L'association les Petits Loups entre dans sa quatrième année.

L'entraînement se fait tous les mercredis de 16h à 17h30 au city parc de septembre à juillet, il reste quelques places (mixtes).

Les Petits Loups ont organisé un baby grenier au mois d'octobre, le prochain aura lieu en mai 2018.

L'équipe des Petits Loups remercie tous les participants.



• **Christophe Vanpouche**  
Tél : 06 16 48 81 79



## BIENTÔT LES FESTIVITÉS!!!

Et voilà, nous y sommes, la fin de l'année et Noël approchent à grand pas !!!

Au pôle jeunesse de PAPJ (Plaine d'Aunis Pleine de Jeunes), les projets à venir sont les suivants :

Séjour Neige à Barèges/La Mongie du Lundi 12 février au samedi 17 Février 2018 au programme : découverte du ski alpin, balade en chiens de traîneaux, luge, soirée au coin du feu...

**Voici quelques exemples de nos animations :**

- Karting/combat de nerf le **samedi 18 novembre**
- Journée passerelle pour les 6<sup>e</sup> au bowling le **mercredi 22 novembre**
- Construction d'une maquette Avion/ Voiture le **mercredi 6 décembre**
- Palabre échange européen le **vendredi 8 décembre**
- Atelier bijoux en cordage à la Corderie Royale le **mercredi 13 décembre**

- Soirée de Noël en famille jeux délires et arrivée du père Noël le **vendredi 15 décembre**

- Journée Patinoire en plein air à Rochefort le **mercredi 20 décembre**

**Un spectacle en famille :**

- Sortie famille au théâtre La Comédie : « **les parents viennent de Mars et les enfants du Mc Do** » le **samedi 25 novembre**

**Des actions d'autofinancement :**

Nous avons un partenariat avec le magasin CULTURA de La Rochelle et au mois de décembre nous y ferons des papiers cadeaux.

Bref il y a de quoi faire...

Nous agissons auprès de la jeunesse pour les 11-17 ans. Nous proposons des animations, les mercredis après-midi, les vendredis soirs ainsi que les samedis, sur l'ensemble de l'année et intervenons dans les collèges de votre territoire.



Pour en savoir plus,

**vous pouvez consulter  
notre site internet :**  
[www.papj.fr](http://www.papj.fr)

**Ou nous téléphoner  
au siège social de l'association :**  
**05 46 01 97 69**

**AURÉLIE**  
réfèrente du pôle jeunesse :  
**06 21 82 36 20**

## COURSES DE DRONES

Les courses de drones font actuellement partie intégrante des rencontres événementielles à sensations.

Le FPV RACING CLUB ATLANTIQUE, club de course de drones de La Rochelle, a pour objet de rassembler tous les pratiquants de FPV Racing.

Le club propose plusieurs sites de vol sur le département, ainsi que l'organisation de rencontres amicales et d'événements publics.

Son objectif est également de démocratiser la pratique par l'apprentissage des jeunes, et de préparer ceux-ci à la compétition s'ils le souhaitent.

L'inscription au club est ouverte à tout le monde, dès l'âge de 12 ans. Nous cherchons de nouveaux pratiquants !

Dans le cadre de cette démocratisation, le FRCA a organisé le dimanche 26 novembre 2017, à Clavette, plaine de la



Chênaie, une rencontre publique avec démonstration de courses de drones, cet événement s'est déroulé de 14h à 17h. Une initiation au vol en immersion a été proposée pour les personnes intéressées ainsi que l'essayage d'un casque de pilotage pour voler à plus de 150 km/h à moins de 2 mètres du sol. Sensations garanties !!



**Pour contacter l'association, le mail du club :** [contact@fpvrca.fr](mailto:contact@fpvrca.fr)  
**ainsi que la page Facebook :** <https://www.facebook.com/fpvrcingclubatlantique>



## CROIX-FORT

Le hameau de Croix-Fort et sa vingtaine de maisons sur la commune de Clavette, s'étend de chaque côté de la Route Départementale 108, gérée par le Département.

Sans assainissement collectif, sur des parcelles égales ou supérieures à 800 m<sup>2</sup>, toutes ces maisons sortent sur la départementale où circulent presque 12000 véhicules par jour. Ce hameau n'est pas une agglomération et la vitesse y est limitée à 70 km/h contre 30 km/h pour Clavette. Croix-Fort c'est aussi la ligne de partage entre quatre communes : Clavette, La Jarrie, Saint-Christophe, Saint-Médard et une zone artisanale qui appartient à la Communauté d'Agglomération.

Dans l'impossibilité légale de gérer directement la voirie et la sécurité des habitants clavetais de Croix-Fort, il m'a paru important de demander à l'agglomération d'organiser avec le département, la CDA et les maires des quatre communes une première réunion pour mieux prendre en compte la sécurité, les panneaux d'affichage, le rond-point et les bas-côtés.

Bref améliorer l'environnement, la sécurité et la gestion de tout cet ensemble.

Vous trouverez, ci-dessous, copie de la lettre envoyée au président de l'agglomération. Depuis, un premier rendez-vous a été fixé courant janvier 2018.

• Sylvie Guerry-Gazeau



Clavette, le 29 juin 2017  
Madame le Maire,  
A  
Monsieur le Président  
Communauté d'Agglomération  
6 rue Saint Michel  
CS 41287  
17086 LA ROCHELLE CEDEX 2

Objet : lieu-dit Croix-Fort - CD 108  
PJ : 1 plan de situation

Monsieur le Président,

Je viens solliciter votre collaboration pour étudier collégialement la possibilité de fixer les limites d'une agglomération du lieu-dit Croix-Fort, situé sur les quatre communes, La Jarrie, Saint-Christophe, Saint-Médard d'Aunis et Clavette.

Cela permettrait :

- de limiter la vitesse des véhicules à 50 km/h d'une façon homogène
- de demander au conseil départemental un aménagement de la sécurité de tous les riverains
- de définir le territoire du rond-point et sa gestion
- de mieux gérer la géolocalisation de la zone artisanale pour ses visiteurs
- de mieux gérer la géolocalisation de maisons d'habitations situées toutes en assainissement individuel sur des parcelles de plus de 600 m<sup>2</sup> et bientôt ouvertes à la division parcellaire dès l'arrivée du PLUI.

Je vous remercie de bien vouloir organiser, dans les meilleurs délais, une réunion des parties concernées, communes, communauté d'agglomération et conseil départemental afin de mettre en œuvre l'étude de cette proposition.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

Le maire,  
Sylvie Guerry-Gazeau

Copie à :  
Monsieur le Président du conseil départemental  
Monsieur le conseiller départemental et maire de La Jarrie  
Monsieur le maire de Saint-Médard d'Aunis  
Monsieur le maire de Saint-Christophe  
Service de la DID Echillais

Mairie de Clavette - 17, rue du Grand Chemin - 17220 CLAVETTE  
Tél 05 46 35 81 57 - Fax 05 46 35 56 63 - info@mairie-clavette.fr - www.clavette.fr

## COMMENT S'INFORMER SUR LES TRANSPORTS Yélo et Les Mouettes

Depuis le 4 septembre, les bus Yélo se sont ajoutés au réseau Les Mouettes.

La ligne 11A des Mouettes, la ligne 18 et les lignes scolaires 252, 323 et 324 du réseau Yélo desservent désormais Clavette.

Il est également possible de se rendre à la gare de TER de La Jarrie ou encore de réserver le TAD 30 (transport à la demande).

Un seul billet ou une carte Yélo permet d'utiliser tous les transports existants dans l'agglomération.

Pour plus d'informations :

• Les sites internet [www.yelo-larochelle.fr](http://www.yelo-larochelle.fr) et [www.lesmouettes-transport.com](http://www.lesmouettes-transport.com)

• L'application Yélo pour smartphone

• La Maison de la Mobilité place de Verdun à La Rochelle

N'hésitez pas à faire remonter toute information ou demande au 0 810 17 18 17.





## KORIAN et le Château de Clavette

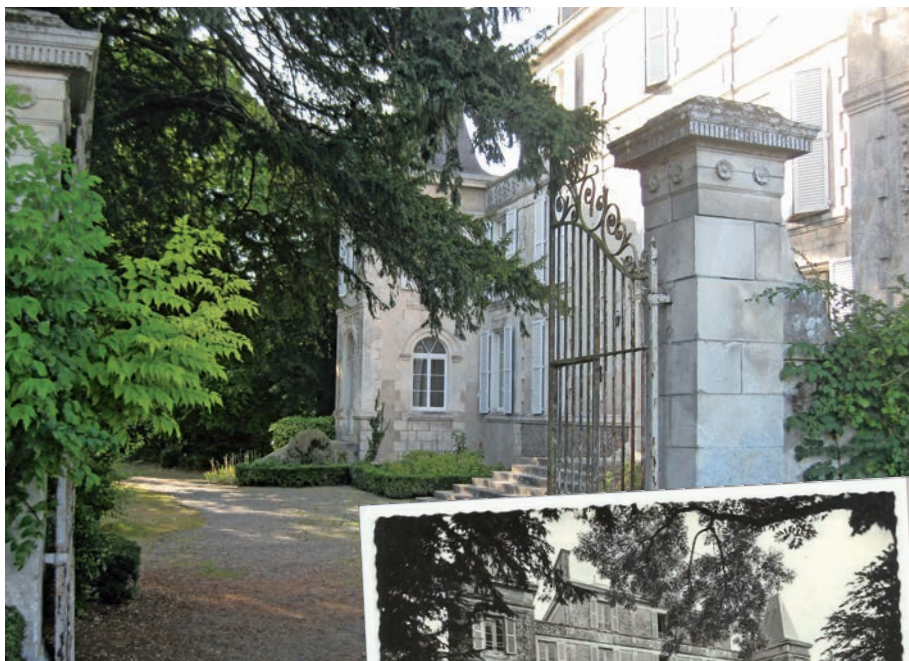
Le château est détenu par la foncière Cefal Properties qui le loue au Groupe Korian, pour un centre de convalescence post hospitalisation spécialisé en gériatrie.

Ce château, construit au XIX<sup>e</sup> siècle – et dont l'origine est inconnue – a été habité par Ory André Hesse (1874-1940), avocat, respectivement député de Charente Inférieure, ministre des Colonies et ministre des travaux publics. Ce logis, couvert d'ardoises, possède une belle façade exposée au sud, face au parc, prolongée par deux ailes et deux jolis pavillons délicatement ornements.

Le groupe Korian, sommé par les autorités de santé de refaire d'importants travaux de mise aux normes et rénovation, a choisi de quitter Clavette, pour faire construire, toujours sur l'agglomération, un bâtiment ultra moderne, adapté, dans un délai de trois ans environ (2020). Ils cherchent encore un terrain plus proche de l'hôpital et de la 4 voies.

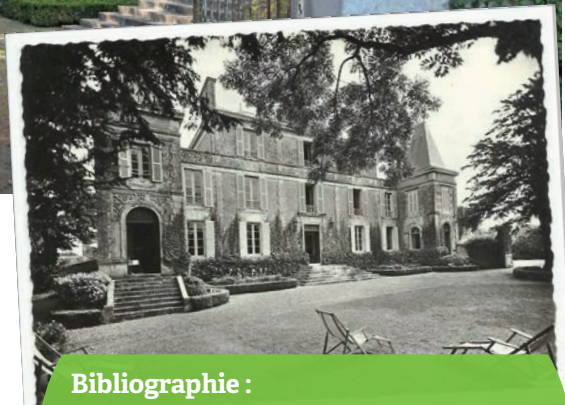
Nous ne savons pas ce que deviendra l'ensemble de la propriété dite du « château de Clavette ».

Soucieuse de protéger ce patrimoine, la commune travaille avec les architectes des bâtiments de France, la



Direction Régionale des Affaires Culturelles (classement partiel éventuel) et la CDA dans le cadre du futur PLUI, sans empêcher la rénovation, pour que s'y installe un beau projet...

• Sylvie Guerry-Gazeau



### Bibliographie :

*Châteaux, manoirs et logis – La Charente-Maritime*, Volume 1, de Frédéric Chasseboeuf.  
*Le Patrimoine des communes de la Charente-Maritime*, chez Flohic Éditions

## LA NATURE à ma porte



### LPO

Site : <http://charente-maritime.lpo.fr/>

Tél. : 05 46 82 12 34

Mail : [refuges@lpo.fr](mailto:refuges@lpo.fr)

Cette année, la commune a participé à un projet visant à l'amélioration des connaissances et à la valorisation de son patrimoine naturel.

Avec le soutien de l'Union Européenne, la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) a réalisé des inventaires de la faune au cours du printemps. Ainsi, une cinquantaine d'espèces d'oiseaux se reproduit sur la commune. Parmi elles, certaines sont menacées à l'échelle nationale, c'est le cas de la Tourterelle des bois, du Serin cini, de la Linotte mélodieuse, du Faucon crécerelle ou encore du Chardonneret élégant. De plus, un suivi spécifique sur le Busard cendré a permis de localiser deux nids. Ce rapace diurne installe son nid au sol dans les cultures de céréales. La survie des jeunes est dépendante des dates de moisson. Des mesures de protection ont été mises en place afin de sauver les jeunes poussins.

Dans la continuité de cette action, la commune a pour projet de mettre en place un Refuge LPO Collectivité. Cet espace aura pour vocation de préserver la biodiversité, en réalisant des aménagements (nichoirs, plantations...). Cet espace dédié à la biodiversité deviendra alors un véritable maillon de la trame verte et bleue.

Chacun de vous peut, s'il le souhaite, passer son jardin en refuge LPO. Toutes les informations sur <https://www.lpo.fr/refuges-lpo>



# LA BIBLIOTHÈQUE

**ATTENTION :**  
ça bouge à  
la bibliothèque



## Plus d'ouvertures

Votre bibliothèque ouvre ses portes encore plus souvent pour vous donner la possibilité de vous approvisionner en livres ou CD.

L'équipe de bénévoles s'est étoffée et vous attend les :

**Lundis de 16h30 à 18h30**

**Mardis de 16h30 à 19h**

**Mercredis de 15h à 17h30**

**Vendredis de 16h30 à 18h30**

**et Samedis matin de 10h30 à 12h30**

Vous avez la possibilité de voir sur le site : <http://cdalarochelle.bibli.fr> tous les ouvrages auxquels vous pouvez accéder, soit directement dans le fond de livres que l'on vous propose à Clavette ou bien dans les dix autres bibliothèques en réseau avec nous. On peut même vous faire des commandes auprès des médiathèques de Saintes ou de La Rochelle avec un peu de délai.

**Tous ces services sont totalement gratuits pour tous !**

### Infos pratiques

21 rue du Grand Chemin (à côté de la Mairie)  
17220 Clavette - Tél. 05 46 35 33 13

bibliothèque de Clavette  
[bibliothequedeclavette@gmail.com](mailto:bibliothequedeclavette@gmail.com)

## ... et plus d'animations

La bibliothèque vous offre également des animations gratuites :

- Un **espace ludothèque** est proposé pendant les vacances scolaires, pour occuper vos enfants de manière ludique et conviviale entre copains !\*
- **Exposition de l'artiste peintre Françoise Laine jusqu'au 31 janvier\***. Françoise Laine a suivi une formation classique à l'école des Beaux-Arts de Rennes et dans les ateliers des maîtres bretons Jean Gobaille et Xavier De Langlais. Ses thèmes sont la nature, la gourmandise, les lumières et l'imagination. Elle a déjà exposé dans tout l'Ouest de la France et en Belgique.
- Le « **TricoThé** », avec ses « **Talents aiguilles** » proposé tous les mercredis après-midi de 15h à 17h30, par Marie.
- Le **dimanche 21 janvier à 17h**, Patrick, votre bibliothécaire créatif, a décidé qu'il n'y a « **Pas de saison pour les poètes** » ! Dans ce cadre, des lectures de poèmes ou textes poétiques seront faites par



vos bénévoles. Et autour d'un délicieux vin chaud, vous pourrez partager, lire et interpréter vos poèmes préférés ou demander à ce qu'ils le soient pour vous.

• **Le vendredi 19 janvier à 20h30, les Cross'Mots** reviennent affamés de dérision. Encore une belle soirée en perspective !

• **Ce vendredi 2 février 2018 à 20h30**, après avoir fait parler l'art littéraire, puis l'art pictural, ces soirées ayant été tellement chaleureuses et riches en créativité, nous vous proposons cette année de faire parler l'art culinaire... La cuisine est à l'honneur en tant que lieu, ces instruments, ses réalisations... le champ est ouvert à toutes vos inspirations pour passer une délicieuse soirée.

*Merci d'envoyer vos textes à [bibliothequedeclavette@gmail.com](mailto:bibliothequedeclavette@gmail.com) avant le 28 janvier.*

• **Le 29 mars est la Saint Archibald...** Nous fêtons le Capitaine Haddock le **vendredi 30 à partir de 20h30** en préparant la soirée avec une liste d'injures à sa manière. Soirée drôle en perspective...

• **Chantal Cherprenet-Quintin**

\* aux heures d'ouverture de la bibliothèque



## Le plein d'activités et d'événements !

N'hésitez pas à vous informer des activités

et animations au travers du site de la commune : [www.clavette.fr](http://www.clavette.fr) et à vous inscrire à l'info lettre. Elle paraît une fois par mois.

Comme vous avez pu le constater, cette année plusieurs activités sportives nouvelles vous sont proposées : tout en conservant la Zumba avec Sandrine, vous pouvez maintenant faire du Yoga avec Senthil, de la gymnastique douce inspirée du « Pilate » et du Stretching avec Emmanuelle et du sport de défense avec Franck. Tous ces enseignants sont diplômés et fort sympathiques !

Il vous est également donné accès gratuitement à des spectacles de qualité tel que le concert de la violoniste internationale Catherine Petittdemange au mois de mai dernier, le concert de cordes au mois d'août avec 4 jeunes artistes également primés internationalement et le spectacle « inclassable » de notre fête du 14 juillet « Shower Power » qui tourne avec un succès incroyable et vient d'être primé à Paris.

En novembre, l'écrivain Olivier Le Carrer, navigateur, nous a régalié de ses récits à la bibliothèque en partenariat avec la Médiathèque Départementale de Prêts dans le cadre du festival du film d'aventure et puis le concert de musique baroque, dans le cadre du festival d'automne, en partenariat avec la CDA.

Le samedi 3 mars le Conservatoire de Musique Aunis sud et l'Ecole de Musique de la Petite Enfance proposent « Brass Expériences », un concert de cuivres à l'église de Clavette.

Un tout nouveau festival est aussi en cours d'élaboration en collaboration avec les communes de la CDA... Festival à « (H)auteur de mots » vous proposera du théâtre, des chansons, du cinéma, de la philosophie, du slam... Il est dédié aux AUTEURS et à leurs MOTS en partage avec vous tous, la première semaine du mois de juin.

Vous serez informés au travers du site de Clavette au fur et à mesure de son évolution. Tous ces événements sont chez vous, à Clavette, et offerts à tous...

• **Chantal Cherprenet-Quintin**

Mairie de Clavette 17220 - Renseignements : 05 46 35 81 57 - [www.clavette.fr](http://www.clavette.fr)

# AFFICHAGE DES PERMIS DE CONSTRUIRE sur le terrain, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2017, de nouvelles mentions sont obligatoires

Affichage des permis de construire sur le terrain, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2017, de nouvelles mentions sont obligatoires

Publié au Journal Officiel du 13 avril 2017, l'arrêté du 30 mars relatif au certificat d'urbanisme, au permis de construire et aux autorisations d'urbanisme ne laissera pas les futurs pétitionnaires indifférents.

En sus des mentions « classiques » relatives au contenu du permis (identité du bénéficiaire, nature du projet, superficie, etc.) le panneau d'affichage doit depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2017 préciser le nom de l'architecte auteur du projet ainsi que la date à laquelle le permis a été affiché en mairie :

« Le panneau prévu à l'article A. 424-15 indique le nom, la raison sociale ou la

dénomination sociale du bénéficiaire, le nom de l'architecte auteur du projet architectural, la date de délivrance, le numéro et la date d'affichage en mairie du permis, la nature du projet et la superficie du terrain ainsi que l'adresse de la mairie où le dossier peut être consulté. »

On rappellera pour finir que la méconnaissance de ce formalisme n'est pas sans incidences puisque le délai de recours de deux mois contre un permis de construire ne commence pas à courir si l'affichage sur le terrain est incomplet. Les futurs pétitionnaires ont donc tout intérêt à tenir compte de ces nouvelles dispositions.

• Frédérique Torlini

**PERMIS DE CONSTRUIRE**  
DECLARATION PREALABLE CONSTRUCTION OU TRAVAUX

N° Permis :

En date du :

Bénéficiaire(s) :

Nature des travaux :

Superficie hors œuvre nette autorisée :  m<sup>2</sup>

Hauteur de la/des constructions :  m

Surface des bâtiments à démolir :  m<sup>2</sup>

Superficie du terrain :  m<sup>2</sup>

**Nom de l'architecte, auteur projet architectural :**

**Date affichage permis en mairie le :**

Le dossier peut être consulté à la Mairie de (ville et adresse) :

**Droit de recours :**  
Le délai de recours contentieux est de deux mois à compter du premier jour d'une période continue de deux mois d'affichage sur le terrain du présent panneau (article R. 600-2 du code de l'urbanisme).  
Tout recours administratif ou tout recours contentieux doit, à peine d'irrecevabilité, être notifié à l'auteur de la décision et au bénéficiaire du permis ou de la décision prise sur la déclaration préalable. Cette notification doit être dressée par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de quinze jours francs à compter du dépôt du recours (article R. 600-1 du code de l'urbanisme).

**CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC**

## RECENSEMENT ET JDC

Depuis la suspension du service national, le recensement est obligatoire et universel.

Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne (e-recensement) sur le site [www.service-public.fr/papiers-citoyenneté](http://www.service-public.fr/papiers-citoyenneté) puis « recensement, JDC et service national ».

L'attestation de recensement délivrée par la mairie (soit à la mairie, soit dans le

coffre-fort via internet) est obligatoire pour permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Après avoir effectué la Journée défense et citoyenneté (JDC), en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans ½, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, obligatoire pour toutes inscriptions aux examens et/ou concours soumis à l'autorité de l'état.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez également consulter le site du Ministère des Armées [www.defense.gouv.fr/idc](http://www.defense.gouv.fr/idc)



**PENSEZ À VOUS INSCRIRE SUR LA LISTE ÉLECTORALE avant le 31 décembre**

Une permanence pour inscription sur la liste électorale aura lieu à la mairie le samedi 30 décembre 2017 de 10h à 12h.



Vous pouvez prendre contact auprès du centre du service national (CSN) de Poitiers  
Mail : [csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr)  
Téléphone : 05 49 00 24 69  
Téléphone : Centre du Service National de Poitiers  
Quartier Aboville - BP 90647  
86023 POITIERS CEDEX



## Nouvelle coiffeuse à domicile à Clavette : KP COIFFURE ET BIEN-ÊTRE

Coiffeuse à domicile axée sur le bien-être, car il est important de se sentir aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de soi, je propose des séances de relaxation sur table de massage à domicile, indépendamment ou avant une prestation de coiffure.

Pour cela, j'utilise la méthode Access Bars, procédé pendant lequel je vais solliciter, par un doux toucher, 32 points précis sur la tête procurant une profonde relaxation.

### → Dans quels cas utiliser cette méthode ?

- pour se détendre tout simplement
- gestion du stress (soucis de la vie quotidienne, travail, examens...)
- hyperactivité
- problèmes d'attention
- insomnies...

### → Les bienfaits :

- lâcher prise
- diminution de l'anxiété
- amélioration de la qualité du sommeil

- plus grande adaptabilité aux changements
- regain de vitalité
- plus d'objectivité, ...

Une séance dure environ 45 minutes et se pratique également sur les enfants (séance moins longue).

Lieux possibles d'intervention : domicile, maison de retraite, centre de rééducation, CE, hôpitaux...

N'hésitez pas à me contacter si vous souhaitez en savoir plus sur cette méthode ou tout simplement pour des prestations de coiffure à domicile.

Vous trouverez également sur ma page facebook: KP Coiffure et access bars, une vidéo expliquant le concept.

**À très bientôt.**



### Infos pratiques

Karelle P. • Tél. 06 64 43 59 07



## Ouvrez votre porte à une personne âgée ou à un adulte handicapé et devenez ACCUEILLANT FAMILIAL

L'accueil familial consiste pour un particulier ou un couple, à accueillir à son domicile et à titre onéreux, une ou plusieurs personnes âgées ou handicapées. Il assure divers services dont l'hébergement et l'entretien, dans la limite de trois personnes.

Si vous êtes intéressé par ce métier solidaire à domicile, contactez les services du Département :

Tél. 05 46 31 73 36

Mail : da-esms@charente-maritime.fr

Plus d'information sur le site [charente-maritime.fr](http://charente-maritime.fr)

## LE SALON D'ÉMILIE

### Infos pratiques

61 rue du Grand Chemin

05 46 68 02 58

 Le salon d'Emilie

### → Nouveaux horaires au salon d'Emilie

Le salon d'Emilie vous accueille désormais :

- lundi de 10h à 19h
- mardi, mercredi et vendredi de 9h à 19h
- jeudi : fermé
- samedi de 9h à 16h



05 46 68 02 58

Coiffure

Féminin, Masculin, Junior

61, rue du grand chemin

17220 Clavette

Le salon d'Emilie

Avec ou sans rendez-vous

# INVENTER CLAVETTE

Le titre de cet article ne veut rien dire me direz vous car notre village est là depuis plus de 1000 ans ! Et je vous répondrai : il ne faut jamais se fier à la première lecture des choses.

Courant 2018 ou début 2019 le Plan d'Urbanisme Intercommunal va être voté à l'agglomération de La Rochelle. Avec de nouvelles réglementations au niveau des constructions : hauteur, isolation et/ou énergies, contraintes pour les murs d'enceintes, stationnement...

Une nouvelle densification urbaine, copiée à l'exemple des grandes villes avec de nouveaux plans de circulation, une incitation à la fusion entre communes, etc.

On a tous des exemples de villages plus ou moins proches qui ont poussé dans tous les sens et se sont fait aspirer par des communes voisines avec pour certains la baisse de valeur de leurs maisons à la revente ou des villages qui ressemblent maintenant un peu à des mini villes.

Pour ne pas courir le risque de défigurer Clavette, il faut s'appuyer sur 3 piliers :

- Le premier pilier, une équipe municipale soudée autour d'un projet commun
- Le deuxième pilier, un maire qui travaille ses dossiers, une vice-présidence à l'agglomération pour se tenir informé et débloquer des situations
- Le troisième pilier, des Clavetais et des Clavetaises qui portent une identité et une envie communes (tiens cela me rappelle les valeurs d'un certain club de rugby en noir et jaune...)

Le sociologue Jean Viard disait : *«faire de l'urbanisme c'est créer un caractère, une image commune à notre lieu de vie»*.

Dans le futur enjeu du PLUI 2018-2019 il ne faut pas oublier la vie de tous les jours : des commerces de proximité, des infrastructures routières à l'échelle villageoise, des services accessibles à pied à toutes et tous car au centre du village (école, bibliothèque...)

Enfin il ne faut pas oublier le côté environnemental avec des arbres y compris des arbres à fleurs et des fruitiers, des massifs de plantes et de fleurs, de vieilles pierres en calcaire blanc, bref **tout pour l'embellissement de Clavette**.

Un plan d'urbanisme engage pour des dizaines et des dizaines d'années notre commune. C'est un moment essentiel de notre histoire. Quelques exemples concrets de la relation habitants et village : une bibliothèque éphémère dans les rues (Clavette en a déjà une sur la Place du Pressoir,

pourquoi pas 2 ?) ; la plantation d'un arbre ou d'un arbuste par maison (ça se fait même dans des quartiers denses de Londres !) À Clavette cela ferait 500 arbres de plus dans la commune. Ce n'est pas rien, c'est ce qu'on appelle l'effet papillon...

Je pourrai vous citer bien d'autres initiatives mais je préfère vous inciter à y réfléchir. Envoyer vos propositions par mail à [infos@mairie-clavette.fr](mailto:infos@mairie-clavette.fr)

Alors, tous ensemble, **inven-tons l'avenir de notre village...**

• Gilles Gazeau

## L'EAU et pas seulement celle du robinet



**La commune, la Communauté d'agglomération de La Rochelle et Le Syndicat Départemental et la RESE**

Concernant les compétences autour de l'eau, c'est un beau millefeuille...

Le pluvial primaire -soit l'eau de pluie qui tombe sur tout le territoire rural de la commune- est une compétence de l'Agglomération.

Le pluvial secondaire -soit l'eau de pluie qui tombe dans le village, dans les rues, sur les habitations- est une compétence communale. Cette année 2017 nous avons fait faire une étude globale par l'Unima avec identification des points noirs à réparer (dont les Billettes). Je rappelle le Code Civil et le Code Rural qui demandent que les particuliers récupèrent chez eux l'eau pluviale qui tombe de leurs toitures et positionnent leurs dalles chez eux, sur leurs évacuations.

L'assainissement - soit les eaux usées- est une compétence d'agglomération. Et les contrôles deviennent systématiques, tant pour les assainissements collectifs que pour les assainissements individuels.

L'eau potable - soit l'eau du robinet- est pour l'instant la compétence du Syndicat Départemental, dont la RESE, qui vous facture, est le gestionnaire. La loi Notr incite chaque territoire à trancher pour 2020 entre qui peut prendre la compétence du département ou de l'agglomération. L'agglomération est partagée entre 4 fournisseurs (2 régies directes La Rochelle et Chatelaillon, la SAUR, la RESE). À Clavette, c'est la RESE.

Sur ce sujet eau potable, la situation est très variable selon les années, le fournisseur et la pluviométrie. L'approvisionnement ne dépend jamais d'une seule provenance. Les sources d'approvisionnement varient entre tous les captages, dont celui de Clavette, Varaise, Fraise, Anais... ou les rivières naturelles, les barrages de Vendée et l'usine d'assainissement de Coulonges, sur la rivière Charente.

Nous sommes depuis fin 2015 en période de sécheresse et le peu de pluies de cet automne risquent encore de compliquer 2018. Les puits sont bas comme est bas l'étiage de la Charente.

C'est l'Agence Régionale de la Santé (ARS) (dont les relevés et recommandations accompagnent nos factures) qui contrôle notre eau potable...

À ce titre, nous vous rappelons que respecter les interdictions d'arrosage quand la préfecture le demande, c'est préserver l'eau que nous buvons, de nos douches, qui sert à se brosser les dents...

Dans certaines cultures, on célébrait des danses pour susciter l'arrivée de la pluie, dans d'autres on priait, dans d'autres on organisait de grandes fêtes. Nous, nous espérons un hiver et un printemps très pluvieux parce que l'eau n'est pas inépuisable. C'est un bien rare et précieux, c'est la vie!

• Sylvie Guerry-Gazeau





# agenda

## JANVIER 2018

● **Expo de la peintre Françoise Laine jusqu'au 31 janvier**  
Bibliothèque

● **Kamishibai 10 janvier - 15h30**  
Bibliothèque

● **Boum des rois 12 janvier** - Montroy

● **Vœux du Maire 12 janvier - 18h30**  
Salle des fêtes

● **Les Croc'Mots 19 janvier - 20h30**  
Bibliothèque

● **Pas de saisons pour les poètes ! 21 janvier - 17h**  
Bibliothèque

● **Balade thermographique 22 janvier 19h**  
Salle des fêtes

## FÉVRIER 2018

● **3<sup>e</sup> édition «Faites parler la cuisine» 2 février - 20h30**  
Bibliothèque

● **Vide grenier 4 février**  
Salle des fêtes

● **Kamishibai 7 février - 15h30**  
Bibliothèque

## MARS 2018

● **Brass Expériences 3 mars - 20h30**  
Église



● **Rencontre avec Dominique Lebel 5 mars 16h30**  
Bibliothèque

● **Kamishibai 7 mars - 15h30**  
Bibliothèque

● **Belote 11 mars**  
Salle des fêtes

● **Saint Archibald 30 mars - 20h30**  
Bibliothèque

## AVRIL 2018

● **Pâques 2 avril**  
City Park

● **Carnaval 28 avril**

## MAI 2018

● **Sortie vélo 6 mai**

● **Baby grenier 13 mai** - City Park

● **Vide grenier 27 mai**

## JUIN 2018

● **Festival des (H)auteurs Début juin**  
Salle des fêtes

● **Sortie vélo 3 juin** - Lac de Frace

● **Fête des voisins 9 juin** - City Park

● **Théâtre Les Mots Debout « Comme s'il en pleuvait » de Sébastien Thiéry 29 juin - 20h30**  
Salle des fêtes



## MAIRIE DE CLAVETTE

lundi : ..... 13h30-18h00  
mardi : ..... 13h30-18h00  
mercredi : ..... 8h30-12h00 et 13h30-18h00  
jeudi : ..... 13h30-18h00  
vendredi : ... 8h30-12h30 et 13h30-16h30

Tél. : 05 46 35 81 57

Mail : [infos@mairie-clavette.fr](mailto:infos@mairie-clavette.fr) - Site : [www.clavette.fr](http://www.clavette.fr)

Mairie de Clavette 17220

## NUMÉROS UTILES

### SERVICES

Cabinet Infirmier :  
Mylène Lucky : ..... 07 85 55 57 01

Masseur Kinésithérapeute :  
Tran Tuong Vi : ..... 05 46 67 37 62

Maison de repos : ..... 05 46 68 41 41

École de Clavette : ..... 05 46 35 33 53

École de Montroy : ..... 05 46 55 07 56

Collège La Jarrie : ..... 05 46 35 90 54

Gendarmerie La Jarrie : ..... 05 46 35 80 06

Le Relais Assistantes Maternelles : ..... 05 46 35 94 94

Aide à l'emploi :  
- Aigrefeuille : ..... 05 46 27 53 07  
- La Jarrie : ..... 05 46 35 92 52

Mission Locale : ..... 05 46 27 65 20

Assistante sociale : ..... 05 17 83 44 60

Conciliateur de justice : ..... 06 84 40 36 47

Sivom de la Plaine d'Aunis : ..... 05 17 67 15 10

CdA La Rochelle (standard) : ..... 05 46 30 34 00

La RESE : ..... 05 46 35 68 24

Déchèterie : ..... 0800 535 844

Presbytère d'Aigrefeuille : ..... 05 46 35 51 01

Taxi de Clavette : ..... 06 84 75 69 64

### ASSOCIATIONS

Comité des fêtes : ..... 06 16 48 81 79

Association Parents d'Élèves  
Clavette-Montroy : ..... 06 59 28 25 92

Association de chasse : ..... 06 61 59 20 78

Les Petits Loups (Football 3/6 ans) : ..... 06 16 48 81 79

Art de la Soie : ..... 05 46 35 09 79

PAPJ (Plaine d'Aunis Pleine de Jeunes) : ..... 05 46 01 97 69

CDIJ (Centre Départemental d'Informations Jeunesse) : ..... 05 46 41 16 36

UDAF (Médiateur familles) : ..... 06 33 97 91 18

### COMMERÇANTS / ARTISANS

Alizés piscines ..... 06 88 11 61 32

Arroscope (piscine, arrosage) ..... 05 46 34 30 80

Boulangerie Le Jeun' Épi ..... 05 46 35 00 01

Coudreau Agencement (rénovation) ..... 06 49 10 98 03

Chambres d'hôtes « La Collégiale » ..... 06 87 68 49 12

Crêpes en poch' ..... 05 46 01 23 89

Dandonneau Dominique (primeur) ..... 05 46 67 50 49

Easy Permis ..... 06 88 46 98 78

JBG (réparation navale) ..... 06 62 26 21 93

Kiki Pizz ..... 05 46 35 13 97

KP Coiffure (coif. à domicile) ..... 06 64 43 59 07

La Cuillère d'Olives (traiteur oriental) ..... 05 16 49 05 36

La Ferme De Pommerou ..... 06 33 17 00 19

Le Café de la Paix ..... 05 46 35 87 17

L'Échappée Deuche ..... 06 10 80 77 53

Le Salon d'Émilie ..... 05 46 68 02 58

Les Ciseaux Mobiles (coif. à domicile) ..... 06 83 38 55 86

Les Filles à Marier (fleuriste) ..... 09 67 44 51 79

LO-Ré du Bois (menuisier) ..... 05 16 07 00 82

Maison Bebiu ..... 06 17 75 04 10

Martin Corinne (coif. à domicile) ..... 06 89 94 32 06

Panam'Alu ..... 06 01 95 97 78

Pinho Services ..... 06 95 12 22 93

Planet' Auto : ..... 06 16 79 37 89

Sarl A. Suli Carrelage ..... 06 77 36 53.15

Sarl Martin Freddy ..... 06 07 24 69 36

Cette liste n'est pas exhaustive, merci de nous signaler tout complément ou modification

Bulletin municipal de Clavette • Dépôt légal : ISSN 1274-7696-X • Directrice de publication : Sylvie Guerry-Gazeau

Création IROKWA • Impression iro 05 46 30 29 29 - [www.iro-imprimeur.com](http://www.iro-imprimeur.com)

PEFC 10-32-3010 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / [pefc-france.org](http://pefc-france.org)

) [www.clavette.fr](http://www.clavette.fr) (